

sables pliocènes ou ces plages abandonnées par le dernier retrait de la mer constituent des terrains de prédilection pour la culture légumière. Depuis les années cinquante, il s'est constitué une zone maraîchère autour de Machecoul, avec une poussée en direction de Bourgneuf le long de la Rive, sous l'impulsion initiale des maraîchers nantais. Disposant de moyens financiers supérieurs à ceux des agricul-

teurs, ils procèdent à des achats de terre et sont perçus comme des colonisateurs. Au minimum, un clivage les sépare des agriculteurs locaux.

Ces maraîchers fort actifs sont grands consommateurs d'eau pour arroser les légumes. Ils sont donc très intéressés par les problèmes hydrauliques.

Les marais



Michel Garnier

Évolution de la maison traditionnelle du Marais Breton de la bourrine en roseau à la maison basse néo-vendéenne utilisée comme résidence secondaire.

Le Marais Breton est sans doute la seule région de l'ouest à rester en dehors de l'intensification de la production agricole. Ce décalage, qui en fait aujourd'hui un conservatoire d'économie à l'ancienne, a ses raisons. Longtemps le marais a fait figure de bon pays par rapport aux landes du plateau. Dans les bourrines, petites fermes très dispersées, couvertes de roseaux et protégées par des cyprès, les maraîchins vivaient assez bien, entre les deux guerres, d'élevage bovin et chevalin, de canards, de vente de foin, de pêche et de chasse, et du sel pour certains. Fertilisés par les crues hivernales, les prés avaient une valeur locative élevée jusqu'à

une époque récente, notamment du fait de la concurrence exercée par les exploitants du plateau.

La prospérité, même toute relative, endort. Les ressources se sont raréfiées : plus de sel, les canards sont élevés dans les poulaillers industriels autour de Challans, sur la terre ferme. Il n'y a pas eu le renouvellement de la poly-activité traditionnelle, qui seule aurait permis de continuer à vivre dans de petites exploitations (moins de 10 ha) au parcellaire très dispersé. Le Marais Breton est en pleine crise économique et démographique. Beaucoup d'exploitants âgés, des fermes qui meurent et dont les

bâtiments sont repris par des citadins. Plusieurs milliers d'ha vont être vacants d'ici cinq ans.

Ce tableau très sombre a besoin de nuances parce que le Marais est loin d'être uniforme en dépit du relief, du paysage découvert et de l'omniprésence de l'eau. En allant du plateau vers la baie, on traverse trois grandes zones.

Les prés bas

C'est la zone la plus basse, la plus éloignée de la mer, donc la plus difficile à drainer et la plus inondable en hiver. Sur les argiles blanches et froides, les herbages sont sans doute la meilleure solution agronomique. Mais ils pourraient être bien améliorés : nous sommes ici très loin du niveau hollandais.

Le niveau de l'eau est une pomme de discorde. Les quelques agriculteurs modernistes voudraient vider le marais au plus tôt, dès mars si possible, afin que l'herbe puisse développer ses racines, ce qui lui confère une meilleure résistance aux sécheresses estivales. Les anciens, eux, tiennent à des fossés bien pleins, qui servent de clôtures et garantissent l'approvisionnement en eau pendant l'été.

Les marais salants abandonnés

Ils occupent plus de la moitié de la surface du marais. Quel paysage étonnant avec une multitude de pièces d'eau, souvent rectangulaires, longues de 100 à 400 m, larges de 40 à 50 m, formant de petits ensembles comportant plusieurs éléments parallèles (5). Chaque saline est bordée d'un bossis. Entre les groupes de salines s'intercalent des prés-marais, plus nombreux aux parages des grands étiers comme le Dain (6).

Cette zone de marais n'est pas en meilleure posture que le marais des prés bas : même écroulement de l'agriculture traditionnelle. La topographie héritée de l'activité salicole est un handicap pour l'intensification fourragère, mais elle pourrait servir au développement de l'aquaculture. C'est déjà une tradition ancienne : tous les trois ans, la vidange des étangs permet de pêcher les anguilles à peu de frais.

Le potentiel aquacole varie selon la salinité des eaux. Une bonne moitié des anciens marais salants est toujours des-

(5) Voir l'extrait du cadastre de Bouin.

(6) Étier = chenal naturel ou artificiel, au courant réversible par la marée.

Les prés bas, recouverts d'herbages



Michel Garnier

servie par un réseau d'étiérs pouvant acheminer l'eau de mer entrant à marée haute par les écluses du littoral. Les seuls à exploiter intensivement cette possibilité sont les ostréiculteurs qui utilisent les salines comme claires à huîtres, surtout au sud de la baie et à Noirmoutier. Au nord, cela se limite à la création récente, dans le marais derrière la dune du Collet, de la zone aquacole des Moutiers, dont les treize lots ont été vendus à des futurs producteurs de palourdes.

La richesse biologique de ces marais apparaît au seul vu de l'extraordinaire densité d'oiseaux aquatiques, des canards aux aigrettes et aux hérons cendrés. Une intensification de l'aquaculture soulèverait la question de la cohabitation entre producteurs et prédateurs. Le potentiel touristique est certain, bien qu'on ne puisse en aucun cas envisager un tourisme de masse, mais des activités de découverte d'un milieu amphibie d'une qualité rare sur la façade atlantique de l'Europe. Rappelons que le marais est protégé par des plans d'occupation des sols. Ainsi, sur Bourgneuf, il est inconstructible et la municipalité n'y tolère ni camping sauvage ni stationnement de caravanes, mais il faut y veiller tous les jours pendant la saison touristique.



Vincent Ridoux

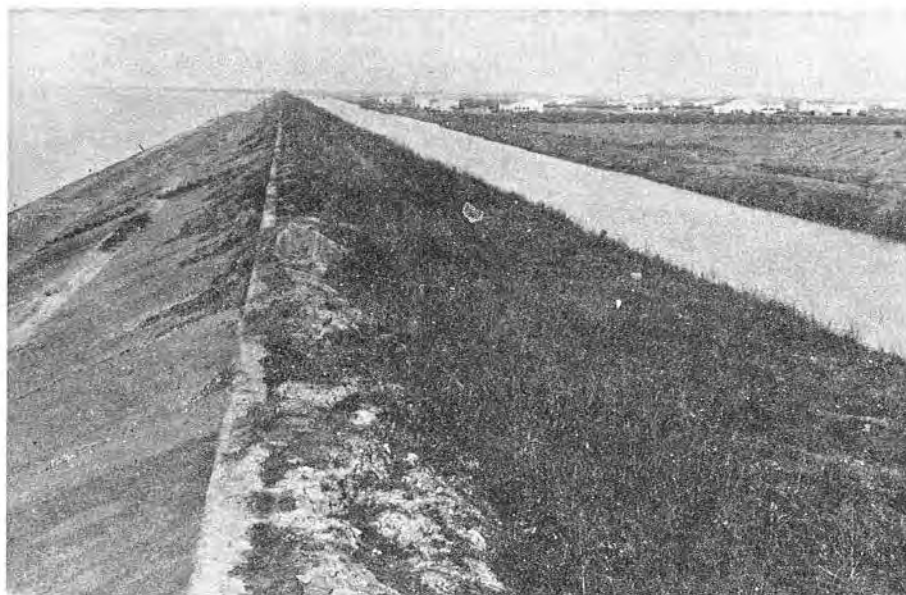
Mouette rieuse

La relance économique de l'ancien bassin salicole est donc amorcée par les ostréiculteurs. Le reste va-t-il suivre ? Certes on ne peut élever des coquillages que dans la partie du marais la plus proche de la mer. Mais les autres étangs, en eau saumâtre ou douce, peuvent être mieux exploités aujourd'hui. A Bourgneuf, selon certains avis, il serait judicieux de surcreuser les salines sur un côté de façon à réaliser un refuge profond de 1 à 2 m pour les pois-

Une ancienne saline, au Grand Pont au sud de Beauvoir-sur-Mer; sur le talus entre l'étiér et la saline reste l'ancien hangar à sel ou salorge.



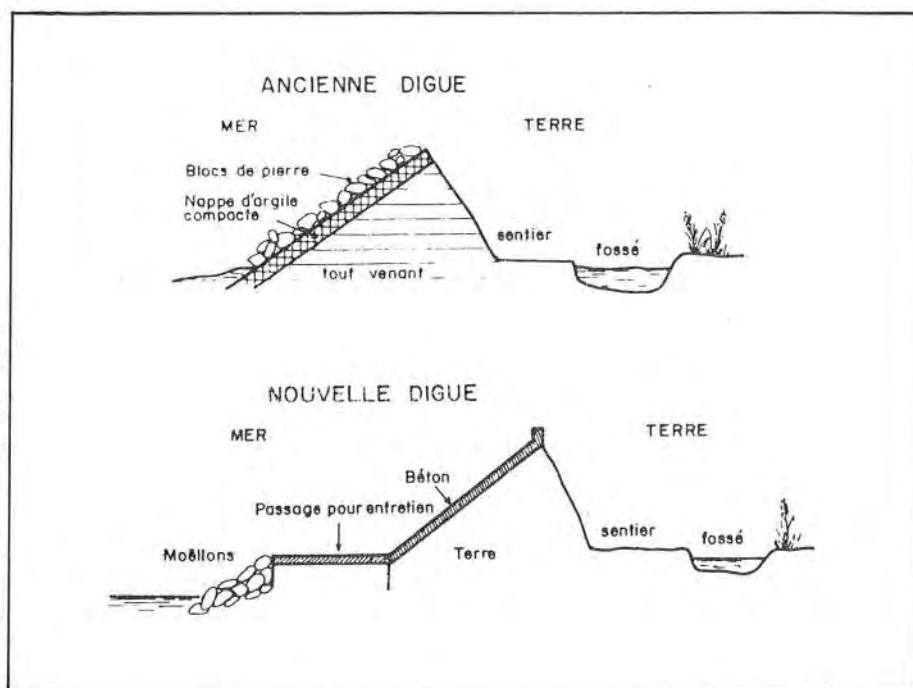
Michel Garnier

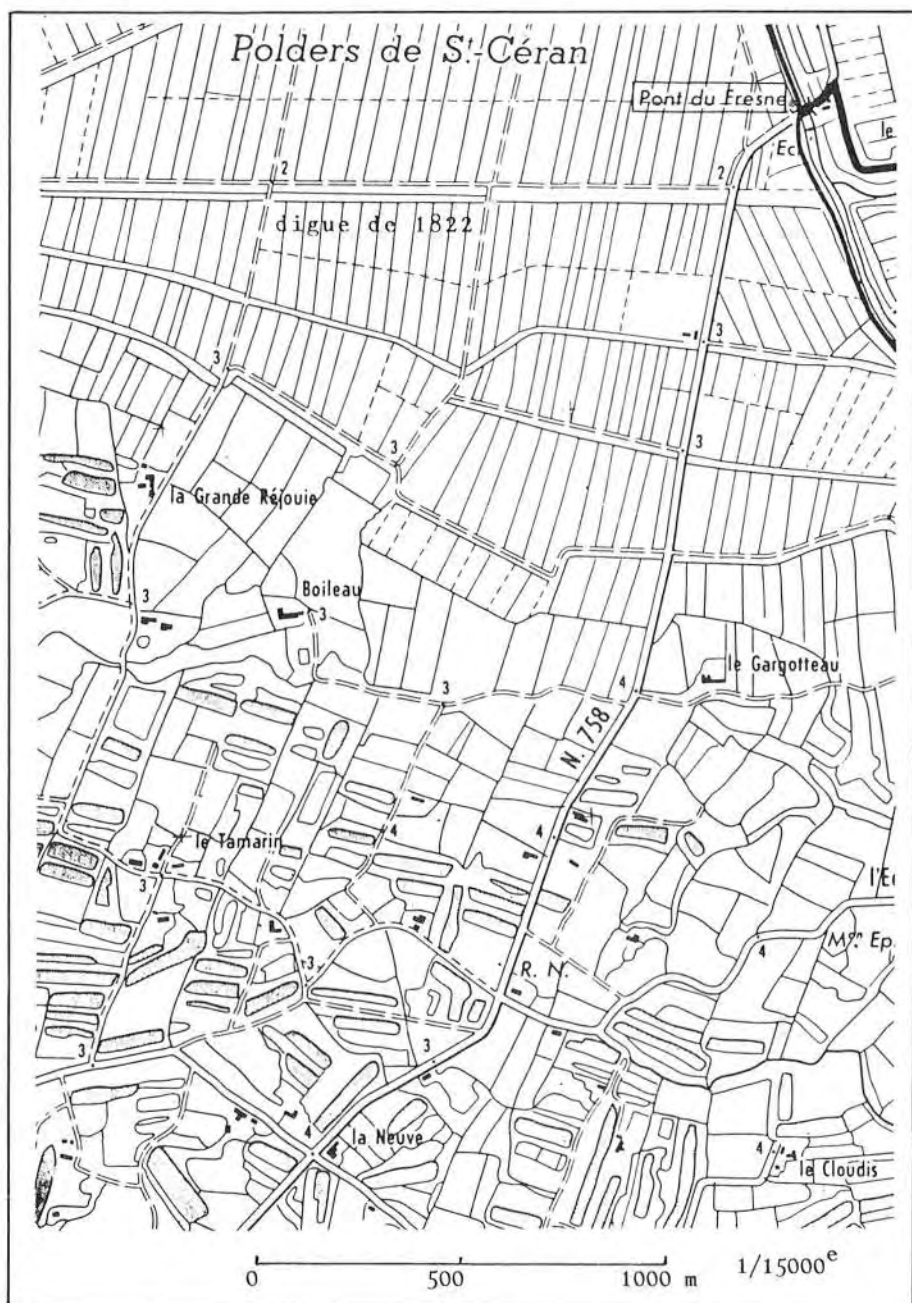


de Saint-Céran en 1822 et 1852 au sud du Collet) et le dernier endiguement réalisé en 1960 (polder du Dain, au sud-ouest de Bouin). Ces polders protégés des tempêtes hivernales par des digues qui vont du Collet à Fromentine présentent un paysage très géométrique de parcelles allongées séparées par des fossés de drainage. Elles portent des cultures de céréales et de légumineuses dans les polders de Saint-

Céran et de Beauvoir, mais dans ceux du Dain, sur Bouin, la vocation agricole première est remplacée par l'ostréiculture.

De toute façon, les polders constituent la seule partie du Marais Breton à être vraiment adaptée à l'économie de marché, tout en étant disputée entre deux activités économiques.





Extrait du cadastre de Bouin

Nous sommes à la limite de la commune de Bouin. Au-delà du Falleron, qui coule vers le Nord-ouest, commence le territoire de Bourgneuf et la Loire-Atlantique. L'écluse du Fresne bloque en été la remontée des eaux salées arrivant par l'écluse du Collet. Au sud du Fresne, le Falleron ne véhicule que de l'eau douce. Sur la moitié sud du document, l'assèchement du marais s'est fait sous la forme d'un aménagement salicole au XVIII^e siècle. Les salines encore en eau apparaissent en gris. Ce secteur n'est plus alimenté en eau salée. Quel contraste avec le polder du XIX^e ! L'objectif des aménageurs a été de gagner sur le marais et les vasières des terres pour l'agriculture. La page du sel était tournée, mais il en reste des traces indélébiles dans le paysage.